



La Ville est à la recherche d'un·e

Chef·fe de section

Section gestion des matières résiduelles

Poste temporaire cadre

(remplacement d'un congé de maternité d'une durée de 16 mois)

Exigences et qualifications requises

- Baccalauréat en environnement ou dans une discipline pertinente;
- Minimum de 3 ans d'expérience pertinente, dont au moins 2 ans en gestion d'équipe, ou combinaison équivalente de formation et d'expérience;
- Bonne connaissance de la gestion des matières résiduelles;
- Expérience en gestion d'opérations, de projets et de budgets;
- Expérience en supervision de personnel et en coordination de partenaires internes et externes.

Connaissances et profil requis

- Leadership mobilisateur et courage managérial;
- Excellentes compétences en gestion des ressources humaines;
- Capacité à planifier, organiser et gérer les priorités efficacement;
- Intérêt marqué pour l'environnement et le développement durable;
- Esprit d'innovation, créativité et volonté d'amélioration continue;
- Capacité d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décision;
- Habilités relationnelles et aptitude à collaborer avec divers intervenants;
- Capacité à gérer les situations complexes avec la clientèle;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation

Sommaire du poste

Relevant du coordonnateur de la Division environnement, le superviseur planifie, coordonne et contrôle les activités de sa section afin d'assurer des services efficaces et adaptés aux besoins de la population. Il est responsable de la gestion des opérations liées à l'écocentre, aux collectes, à la gestion des matières résiduelles, aux bacs roulants et au programme de vidange des fosses septiques. Il mobilise son équipe, gère les priorités, assure le suivi budgétaire et met en place des pratiques favorisant l'amélioration continue des services.

Notre offre

- Salaire annuel entre 90 576 \$ et 113 220 \$;
- Horaire flexible de 36 heures par semaine sur 4,5 jours (congé le vendredi après-midi);
- Télétravail en mode hybride jusqu'à 50 % du temps;
- Milieu de travail humain, dynamique et axé sur la collaboration;
- Banque de 15 jours de congés maladie et obligations familiales, monnayables si non utilisés;
- Conditions avantageuses : assurances collectives, télémédecine, vacances et régime de retraite à prestations déterminées.